

COMMUNIQUE ET INVITATION PRESSE

Besançon, le 11 mars 2019

« L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres de la Comue Université Bourgogne Franche-Comté, réaffirme le rôle d'UBFC en tant qu'université fédérale de recherche pour incarner le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Esri) en Bourgogne-Franche-Comté. Ce modèle, unique en France, constitue une réelle alternative innovante à un schéma de fusion. Elle propose une coordination forte entre les établissements »

Dans un courrier adressé le 14 novembre à la présidence d'UBFC et aux sept chefs des établissements membres, Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le secrétaire général pour l'investissement ont demandé de présenter, d'ici le 14 mars 2019, un plan d'actions conditionnant le maintien du projet I-SITE BFC (Initiatives Science Innovation Territoire Economie en Bourgogne-Franche-Comté), approuvé par les instances des établissements membres fondateurs et UBFC, et par les partenaires du consortium I-SITE BFC. Conditionnant la poursuite du projet I-SITE BFC, ce plan, intégrant les préconisations figurant dans le rapport de l'IGAENR précité, doit dresser le bilan des engagements déjà tenus, des objectifs restant à atteindre, et les mesures à engager pour y parvenir

Dans un délai extrêmement contraint, après plusieurs semaines de travail, et un temps de concertation avec les différents acteurs de la communauté universitaire et des écoles de Bourgogne-Franche-Comté, le présent plan d'actions a été finalisé le 5 février 2019.

Le Conseil d'Administration d'UBFC a approuvé ce plan d'actions par **31 voix pour, 4 abstentions et 4 contre, le 05 mars 2019.**

"Le conseil d'administration, convaincu du très grand bénéfice et de l'absolue nécessité de développer le projet I-SITE BFC et l'université fédérale de recherche UBFC, valide de manière volontariste le plan d'actions mais affirme la nécessité d'initier au printemps 2019 une véritable réflexion sur l'évolution potentielle des statuts, en y associant les conseils et les communautés."

Avant cela, il a fait l'objet d'une délibération des conseils d'administration de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté le 12 février 2019, puis par les instances d'AgroSup Dijon, BSB, ENSAM, ENSMM, et UTBM. Les autres membres du consortium I-SITE BFC (CEA, CGFL, CHU Dijon, CHRU Besançon, CNRS, EFS BFC, INRA, INSERM) ont par ailleurs réaffirmé par écrit leur soutien au projet I-SITE BFC.

A l'occasion de la transmission du plan d'actions pour le maintien d'I-SITE BFC à Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, au secrétaire général pour l'investissement et à l'ANR, le 14 mars 2019, **les chefs des établissements fondateurs d'UBFC et l'Administrateur provisoire d'UBFC, vous convient à une conférence de presse qui aura lieu au siège d'UBFC, 32 avenue de l'observatoire à Besançon, le jeudi 14 mars 2019 à 11h00.**

Nous vous remercions de confirmer votre présence par mail à l'adresse communication@ubfc.fr ou par téléphone au 03 63 08 26 92.